

Élargir la focale : explorer la diversification des métiers de l'aide et de l'accompagnement

Valérie Hugentobler, Isabelle Zinn

DANS **GÉRONTOLOGIE ET SOCIÉTÉ** 2023/3 (VOL. 45/ N° 172), PAGES 9 À 18
ÉDITIONS **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE**

ISSN 0151-0193

ISBN 9782858231461

DOI 10.3917/gsl.172.0009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2023-3-page-9.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

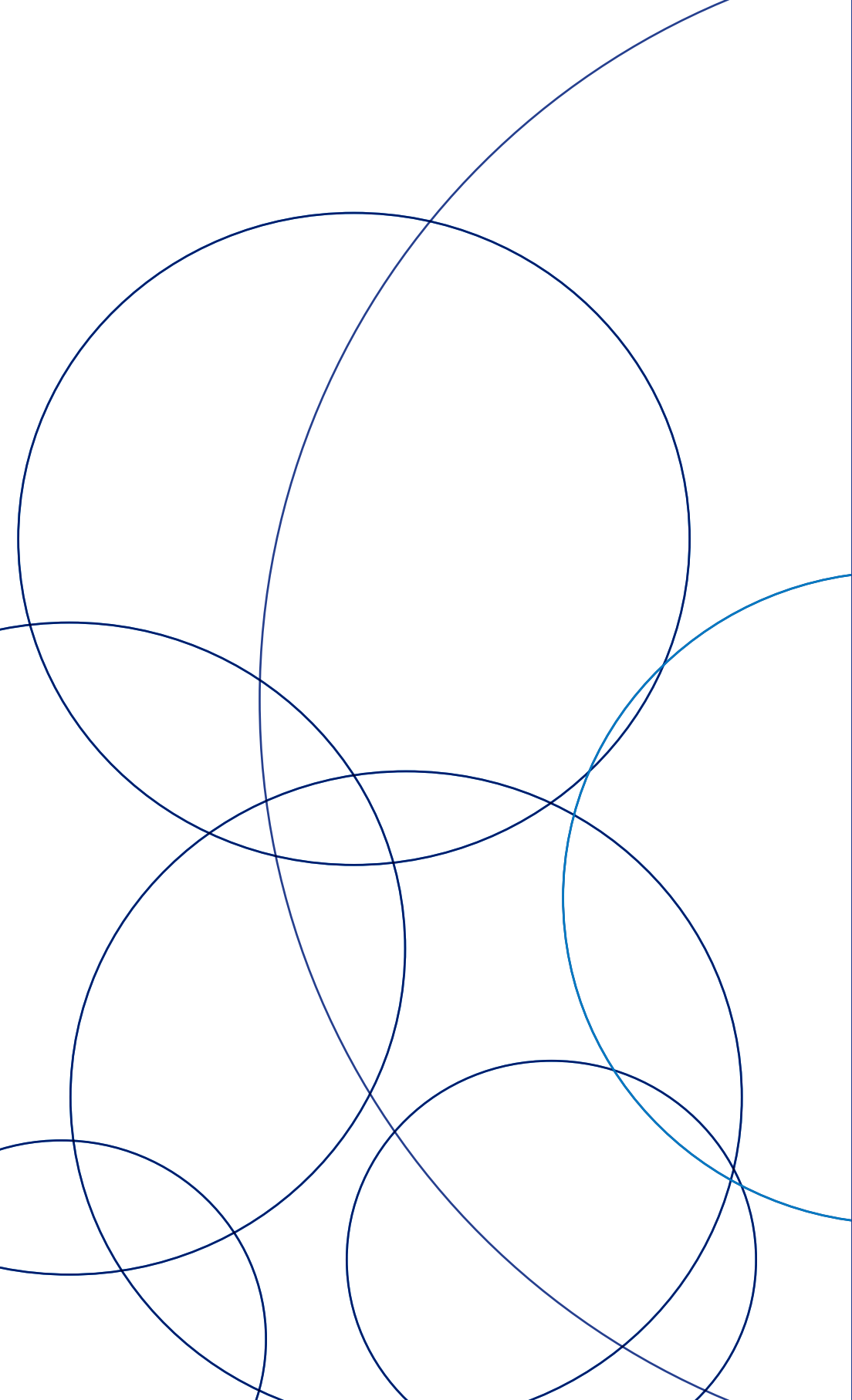
Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'assurance vieillesse.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Élargir la focale : explorer la diversification des métiers de l'aide et de l'accompagnement

Valérie HUGENTOBLER

Professeure, Haute école de travail social et de la santé Lausanne, HETSL | HES-SO, Suisse

Isabelle ZINN

Chercheuse-enseignante à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lausanne et à l'institut New Work de la Haute École spécialisée bernoise, Suisse

Introduction

D'une activité souvent invisibilisée, associée au travail domestique non rémunéré, en manque de reconnaissance et fortement marquée par des inégalités de genre (Arborio, 2012 ; Avril, 2014 ; Devetter, Dussuet et Puissant, 2023), le travail avec et auprès des personnes âgées connaît depuis quelques années un important processus de professionnalisation. Cette évolution s'inscrit dans la mise en place de réponses collectives, pour faire face à l'un des grands défis de l'État-providence contemporain (Billaud et Brossard, 2014 ; Doutreligne, 2006 ; Fux, 2005) : l'augmentation considérable de l'espérance de vie, combinée à des changements dans les structures de solidarité en faveur des personnes âgées et la diversification des trajectoires de vieillissement (Fux, 2005 ; Sauvain-Dugerdil, Mascie-Taylor et Léridon, 2005). La professionnalisation de l'accompagnement des personnes âgées, les activités qui se déploient, les conditions d'émergence et la spécialisation de nouveaux groupes professionnels, les interactions et les collaborations entre ces groupes et les aidantes actives¹, ainsi que les champs de tensions et les délimitations de territoires professionnels sont autant d'invitations à porter une attention particulière à un domaine qui n'est encore que très partiellement exploré.

De nombreuses enquêtes sur la vieillesse se concentrent sur les professionnelles de la santé et les aides à domicile (Anchisi, 2008 ; Anchisi *et al.*, 2014 ; Avril, 2006, 2008 ; Dussuet, 2005 ; Roberts, Mort et Milligan, 2012). Elles se penchent principalement sur la charge émotionnelle ressentie par ces personnes (Aubry, 2010 ; Billaud et Xing,

¹ Étant donné que les métiers de la vieillesse sont majoritairement occupés par des femmes et que les proches aidants sont majoritairement des aidantes, nous avons fait le choix d'utiliser le féminin générique pour désigner ces différentes catégories de personnes dans ce texte.

2016 ; Causse, 2006 ; Lechevalier Hurard, 2015 ; Loffeier, 2015), sur les interactions entre les personnes aidées, les proches et les professionnelles, ainsi que sur la réception des prestations d'aide et de soins par les personnes concernées (Feyfant, 2018 ; Masotti et Hugentobler, 2020). En revanche, peu d'espace scientifique est consacré aux professions souvent considérées comme étant « à la marge », qui contribuent pourtant également à la construction « des vieillesses socialement différenciées » (Hummel, Mallon et Caradec, 2014, pp. 389-390). Les personnes travaillant dans le domaine de l'accompagnement social des personnes âgées ou dans l'animation socioculturelle, les aides et auxiliaires, soignantes ou familiales, ainsi que le personnel chargé de coordonner les services et les soins, sont concernés ici ; en somme, il s'agit de toutes les personnes qui interviennent auprès des personnes âgées, en visant avant tout le maintien de leur autonomie et de leur participation sociale. Ces groupes professionnels, s'ils font partie intégrante du travail de la vieillesse et jouent un rôle essentiel auprès des personnes âgées vulnérables, sont souvent ignorés (Anchisi et Gagnon, 2018) ou peu étudiés par la recherche scientifique, qui s'intéresse plus facilement aux « métiers de la santé ».

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière l'importance cruciale du travail effectué par ces professionnelles qui, jusqu'alors, étaient encore largement invisibilisées dans l'accompagnement des personnes âgées. Alors que la population âgée a été particulièrement touchée par la pandémie, le grand public a pu prendre conscience à quel point ces professionnelles font partie des « métiers essentiels » contribuant au bon fonctionnement de l'accompagnement des personnes fragilisées. Ces professionnelles qui, durant la pandémie et malgré des conditions de travail difficiles et les risques pour leur santé physique et psychique, ont continué à fournir des services, des soins et de l'aide aux personnes âgées. Les conditions particulières de cette crise sanitaire ont ainsi parfois conduit à un déplacement des espaces de travail, un partage des espaces-temps et une coprésence professionnelle plutôt rare dans des institutions en général marquées par une forte division du travail (Malbois, 2022), mettant ainsi un coup de projecteur sur des secteurs d'activités souvent peu valorisés mais devenus soudainement « essentiels ».

Élargir la focale, réfléchir à l'ensemble de ces professionnelles qui gravitent auprès des personnes âgées revient à s'intéresser aux façons dont les divers corps de métiers accompagnent la vieillesse, en portant une attention particulière aux cultures professionnelles, à l'émergence de nouveaux métiers, aux frontières de métiers et aux types de collaborations qui se créent. Enfin, parler de service et d'accompagnement des personnes vieillissantes invite à aborder le travail de *care* et les tâches qu'il englobe, en s'intéressant non seulement aux pratiques périphériques, souvent marginalisées et considérées comme insignifiantes, mais également en investiguant la professionnalisation du *care* et ses possibles conséquences : de nouvelles formes de divisions et hiérarchisations des missions, tâches et activités, en particulier entre les aidantes professionnelles et les aidantes non professionnelles ainsi que la reconnaissance sociale des tâches effectuées (Molinier, 2013, 2017 ; Paperman et Laugier, 2005). Aborder le *care* permet par ailleurs de porter le regard sur la dimension genrée des activités et sur l'assignation systématique des femmes à certaines tâches.

Étudier les professionnelles de la vieillesse

Ce numéro élargit le débat en portant son regard sur l'ensemble des professionnelles de la vieillesse, qu'il s'agisse ou non de personnel soignant. Il réunit des travaux de recherches s'intéressant à différentes professionnelles et bénévoles et à leurs pratiques. En examinant comment ces divers corps de métiers accompagnent la vieillesse, les textes proposés portent une attention particulière à la porosité des frontières professionnelles ou « quasi professionnelles », à l'émergence de nouveaux métiers et aux modalités de collaboration qui se négocient sur le terrain.

Organisé en deux grands axes abordant l'émergence et la professionnalisation de nouveaux métiers, puis la définition des territoires professionnels et la collaboration interprofessionnelle, ce numéro se compose de huit articles déclinant différentes approches et formats (articles originaux, libres propos). Les textes retenus – qui présentent des réflexions issues d'enquêtes réalisées dans des pays variés tels que la Belgique, la France, la Corée du Sud, la Suisse et le Canada – témoignent de l'importance du sujet et d'un questionnement qui dépasse les cadres nationaux et les organisations locales. Les textes composant ce dossier portent autant sur l'aide à domicile instituée (A. Dussuet *et al.* et A. Pierre & N. Burnay), les professionnelles dans des institutions gériatriques telles que les centres d'hébergement de soins de longue durée (F. Aubry), que sur la coordination et la reconfiguration d'un réseau de soins, d'aide et d'accompagnement (F. Gfeller *et al.*), sur les processus de professionnalisation de l'accompagnement à domicile (Y. Oh) ou des aides-soignantes (A.-M. Arborio), sur la coordination gérontologique (C. Humbert), ou encore sur la place accordée au « ménage » dans le travail d'accompagnement des personnes âgées (F.-X. Devetter).

Au lieu de converger sur une dimension en particulier, les contributions rendent compte de la pluralité des modes d'accompagnement des personnes âgées et des enjeux qu'ils soulèvent. Une série de caractéristiques leur est néanmoins commune : une délimitation souvent floue des territoires entre différents groupes professionnels ; une difficile reconnaissance d'un travail souvent peu valorisé socialement et bénéficiant d'une moindre rémunération ; une professionnalisation des métiers d'aide qui reste laborieuse ; peu de constitution de collectifs professionnels susceptibles de défendre les intérêts de ces personnes engagées dans l'accompagnement des personnes vieillissantes, tant au domicile que dans les institutions d'hébergement et de soins, dont la mission paraît pourtant centrale aujourd'hui.

De l'émergence de nouveaux métiers à une (laborieuse) professionnalisation

Si le fait de vivre à domicile ou en établissement pour les personnes âgées requiert une intervention de groupes professionnels à la fois proches et distincts (aides-soignantes, infirmiers et infirmières, animateurs ou animatrices socioculturelles, personnels de ménage, proches aidantes), la diversification de l'offre d'hébergement (avec par exemple des habitats alternatifs ou l'accueil familial) semble favoriser l'émergence de nouveaux métiers socio-sanitaires tout en redéfinissant le champ d'intervention des

actrices traditionnelles de ce secteur d'activité (Hosoda, 2020 ; Saks, 2020). Répondant souvent à un besoin de coordination accru face à une complexification de l'offre de prestations, les gestionnaires de cas (Campéon, Le Bihan-Youinou et Sopazhian, 2021), les agentes de départements français en charge de l'élaboration des plans d'aide de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA) (Dussuet, Ledoux et Sonnet, 2022) ou encore les référentes sociales dans les habitats intermédiaires (Hugentobler, 2018, 2023) sont autant de « nouvelles figures » de l'accompagnement des personnes vieillissantes, qui viennent s'inscrire dans des dynamiques locales de collaboration pluri-professionnelle. L'apparition de ces nouveaux groupes professionnels peut par ailleurs conduire à une réorganisation des tâches, à une hiérarchisation des fonctions et à une porosité des frontières professionnelles (Zinn, 2023).

L'invisibilité du travail effectué par des professionnelles peu ou pas qualifiées est également un bon exemple pour démontrer la complexité de l'étude de ces métiers de service (Arborio, 2012 ; Avril, 2014 ; Devetter, Dussuet et Puissant, 2021). Dès lors, les limites et les frontières des tâches de ces différentes professionnelles sont floues, ce qui engendre de multiples questionnements autour de la reconnaissance sociale et financière de leur activité notamment, mais également sur la répartition du travail et la hiérarchisation des tâches.

Le premier axe de ce numéro s'intéresse à la construction de ces nouveaux métiers ; à la manière dont ces groupes professionnels définissent leurs missions, tâches et activités ; à la vision du métier qu'ils défendent tout comme les conditions de co-existence et de reconnaissance, soit autant d'enjeux qui peuvent conduire à des injonctions contradictoires pour les personnels.

Dans leur article, *Annie Dussuet, Louise Gasté, Thibault Rabain et Johanna Rousseau* analysent parfaitement la manière dont l'évolution démographique et le développement de nombreux services d'aide et d'accompagnement à domicile conduisent à l'émergence de nouvelles figures professionnelles pour fournir ce travail de *care*, compléter, soutenir, voire suppléer le travail fourni par les « proches aidantes ». Le souci de « *ménager cette précieuse ressource* » que constituent les proches incite depuis quelques années les politiques publiques à proposer des mesures de répit ou de relais, entraînant l'émergence d'une multitude d'acteurs et de services périphériques intervenant à domicile et visant à combler les lacunes de la prise en charge et des aides financées par le biais des aides à domicile. Accueils de jour, haltes relais®, accueils à domicile, visites de « convivialité », services de relaying, pour n'en citer que quelques-uns, sont autant de dispositifs qui constituent des nouveaux cadres de travail qui attirent des travailleuses et travailleurs, souvent en réorientation. Si ces cadres de travail s'avèrent attrayants pour certaines personnes, notamment en raison d'une relative autonomie dans la gestion et l'organisation, les perspectives professionnelles restent très incertaines, la formation limitée et la reconnaissance des compétences et d'une professionnalité y est faible, en raison d'une forte naturalisation des compétences et d'une proximité avec le travail domestique.

Cette proximité – et les enjeux sous-jacents – entre travail de *care* fourni par les proches et travail rémunéré est bien décrite par *Yoonji Oh*. Dans son article portant sur la diplomation des aidantes familiales, elle met en perspective comment l'accompagnement des proches âgés – compris comme une problématique familiale – se transforme,

au fil du temps en un problème social auquel l'État tente de remédier en professionnalisant les aidantes. On retrouve ce souci de soulager les proches de la charge de la famille, qui a conduit l'État coréen à mettre en œuvre dès 2008 une assurance de soins de longue durée et à proposer aux aidantes principales, dans la plupart des cas des femmes – surtout des filles ou des belles-filles –, de suivre une formation d'aide-soignante. En abordant les façons dont des compétences « féminines » sont naturalisées et considérées comme innées, l'article revient sur les raisons qui poussent les aidantes à obtenir ce diplôme, notamment dans le but d'acquérir une reconnaissance sociale et financière pour leur travail jusque-là « invisible ».

Cette quête de reconnaissance à travers la diplomation est finement abordée dans le libre-propos d'*Anne-Marie Arborio* qui revient sur l'exercice du métier d'aide-soignante sans diplôme. Ainsi que l'auteure le relève, la dénonciation du statut de « faisant fonction » d'aide-soignante, témoigne indirectement d'une certaine reconnaissance du métier d'aide-soignante et du diplôme d'État (DE) qui lui est associé. La validation des acquis de l'expérience (VAE), qui permet aux « faisant fonction » de se présenter au DE d'aide-soignante en ayant été formées « sur le tas », souvent auprès des personnes âgées et dans des conditions qui ne leur permettent pas de développer toutes les compétences du métier, reste une étape difficile à franchir malgré tous les efforts fournis.

Le manque de reconnaissance, la précarité de l'emploi, le faible salaire, la rigidité des horaires de travail, le manque d'articulation entre travail et famille sont autant de facteurs qui permettent de comprendre le difficile maintien en emploi au sein de ces métiers. Ces enjeux, liés à la faible valorisation de ces métiers d'aide, sont bien dépeints par *François Aubry* dans sa contribution sur les préposées aux bénéficiaires dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée au Québec. L'auteur démontre comment la pandémie de Covid-19 a exacerbé les enjeux majeurs, préexistants, en termes de démissions, d'absentéisme et de remplacement au sein de ces établissements. Face à ce qui se présente comme une pénurie de main-d'œuvre dans le domaine des soins, l'auteur discute dans son article des facteurs de politiques publiques et organisationnelles qui peuvent avoir une incidence sur le choix des professionnelles de quitter leur emploi. Son analyse de la situation québécoise fera certainement écho à des préoccupations largement partagées, à mettre en relation avec la précarité d'emploi et la fragilisation de la santé au travail des groupes professionnels concernés.

Définition des territoires professionnels, collaboration et travail d'articulation

Dans un contexte de (dé-)médicalisation, de désinstitutionnalisation, de délégation de compétences et, dans certains cas, d'interrogations sur la légitimité et la définition des territoires professionnels, l'intervention non médicale auprès des personnes vieillissantes en institution fait l'objet d'un regain d'intérêt, notamment celle issue du travail social visant à faire des établissements des « lieux de vie » davantage que des « lieux de soins » (Lambelet, Pichonnaz et Hugentobler, 2017). Cette idée d'un renforcement de l'accompagnement social des personnes âgées est à mettre en relief

avec la crise sanitaire liée à la Covid-19 : les protocoles sanitaires établis au sein des établissements médico-sociaux gériatriques permettant de faire face à la propagation du virus ont *de facto* rendu impossible toute approche « alternative » au profit de la prise en charge médicale et sécuritaire des personnes vulnérables². Explorer comment les professionnelles appartenant à divers corps de métiers accompagnent la vieillesse, en portant une attention particulière aux différences ou tensions entre métiers « soignants » et « non soignants » (Pichonnaz, Lambelet et Hugentobler, 2020), entre approches médico-soignantes et approches « alternatives », invite à traiter des questions portant sur les différences, complémentarités, tensions, conflits et/ou collaborations entre les différents champs professionnels.

Repenser les modes de collaboration tant au domicile qu'entre les différentes institutions et l'ensemble des acteurs et les actrices impliquées pour garantir une continuité dans l'accompagnement des personnes vieillissantes est au centre des réflexions proposées dans le deuxième axe de ce numéro.

Dans leur contribution, *Fabienne Gfeller, Michèle Grossen et Tania Zittoun* montrent bien comment la réforme d'un réseau de soins et d'aide au niveau territorial reconfigure les relations entre les professionnelles et institutions. Elles mettent en évidence certaines tensions qui s'exercent entre les activités et perspectives des acteurs et institutions impliqués, ainsi que les nécessaires conditions de collaboration à déployer pour permettre la mise en œuvre cohérente d'une telle réforme.

C'est à travers l'étude d'un système d'information dédié à la coordination gérontologique que *Christophe Humbert* s'intéresse à la mise en réseau des acteurs du sanitaire, social et médico-social. Il interroge la capacité d'un tel dispositif technologique à développer de nouvelles formes d'interprofessionnalité dans les équipes, selon un fonctionnement démocratique et dans le respect des minorités. Son analyse démontre que ce type d'innovation permet « (...) de rendre visible le 'travail invisible' relevant du care » des professionnelles de l'accompagnement. Dans un milieu encore largement dominé par le *cure*, ces dernières – qualifiées de « *quasi professionnelles* » – voient leur fonction « hybride » reconnue, ce qui leur permet de participer aux échanges avec les acteurs formels des soins, mais sans bénéficier pour autant du statut plus prestigieux de professionnelles.

Les enjeux de collaboration et de délimitation des territoires professionnels sont aussi abordés par *Amélie Pierre et Nathalie Burnay* qui s'intéressent au travail des aides familiales en Belgique. Métier de première ligne auprès des personnes âgées, ces professionnelles « ont pour mission d'accompagner le bénéficiaire dans tous les gestes de la vie quotidienne », dans la perspective d'une prise en charge globale qui dépasse le soin, assurant un rôle sanitaire, un rôle éducatif et une aide relationnelle. Le périmètre des tâches allouées est délimité par celui des autres groupes professionnels intervenant au domicile : ainsi, l'entretien du domicile n'entre pas dans la définition de leurs tâches, celui-ci étant assuré par des aides ménagères. Elles ne peuvent pas non plus dispenser de soin technique infirmier, périmètre réservé au personnel infirmier. Les auteures démontrent comment les pratiques du métier génèrent des débats éthiques importants

² Voir à ce propos le numéro « Personnes âgées et Covid-19 » [Comité de rédaction de *Gérontologie et société*, 2022].

chez les aides familiales sur la délimitation des actes légitimes dans la pratique du métier et comment ce métier périphérique conduit difficilement à l'élaboration d'une identité professionnelle valorisée et reconnue. Cet article invite à interroger le cœur du métier mais aussi sa périphérie, relevant combien la crise de la Covid-19 a redéfini les enjeux du métier ainsi que sa légitimité.

Le texte de *François-Xavier Devetter* conclut en exemplifiant de manière particulièrement pertinente la vision du métier et la définition des territoires professionnels à travers la difficile et conflictuelle définition des tâches d'entretien et de nettoyage. Tant au domicile que dans les institutions d'hébergement, cette contribution démontre à travers son analyse de l'activité des aides à domicile et des agentes de service en Ehpad, que « *le lien entre l'inscription dans le soin (plutôt que le nettoyage) et la qualité des emplois est très forte* ». La valorisation des tâches inscrites dans le soin plutôt que le nettoyage, mais aussi certaines caractéristiques d'emploi meilleures (rémunération, formation, collaboration, etc.), renvoient indéniablement à un sentiment d'utilité et de « sens au travail » plus important, alors même que les tâches réalisées (entre soin et nettoyage) sont en réalité fortement liées.

Perspectives

Durant la crise de la Covid-19, la réduction de l'accompagnement à la réalisation des activités de la vie quotidienne (AVQ), visant à parer à l'essentiel (nourrir et soigner) et à assurer une présence pour pallier l'absence de relations sociales, a remis en question « *notre manière ordinaire d'articuler l'individuel et le collectif d'une part, le social et le vital d'autre part* » (Malbois, 2022, p. 92). Ainsi, une distinction s'est opérée entre sécuriser la vie – soit *survivre* et éviter la mort – et garantir une qualité de vie, soit mener *une vie vivable*. Dans les établissements de soins et d'hébergement, cette période de crise a indéniablement remis en exergue la tension dans les conceptions divergentes de l'institution comme lieu de soins *versus* lieu de vie. Même si l'on s'accorde majoritairement à penser aujourd'hui *l'accompagnement* de manière globale, incluant l'ensemble des professionnelles, la Covid-19 a montré à quel point le réflexe sanitaire et sécuritaire était présent, imposant une réorientation du partage de ce travail d'accompagnement entre le « social » et le « vital ». Face à cette pression politique tendant à la « sécurisation » et la « sanitisation » des parcours de vieillesse, une réflexion plus large sur les professionnelles qui accompagnent et soutiennent non seulement la (sur)vie mais promeuvent aussi et avant tout le maintien de la participation sociale des personnes vieillissantes s'impose. Elle permet de donner une visibilité à celles et ceux qui, après la période de Covid-19, tendent à repasser dans l'ombre. Les enjeux de reconnaissance et d'invisibilité pour ces professionnelles en première ligne persistent : est-ce que la pandémie et sa « situation extraordinaire » constituent – comme le stipulent Amélie Pierre et Nathalie Burnay (dans ce numéro) – avant tout une parenthèse historique, qui a ouvert une brèche permettant de mettre en lumière et de reconnaître comme essentielles certaines professions et métiers, mais qui se refermerait aussitôt ? Il devient évident qu'il est nécessaire de construire des collectifs professionnels durables pour assurer une reconnaissance plus pérenne de ces professionnelles et du travail qu'elles

accomplissent. Surtout dans les années à venir, où la pression devrait augmenter en raison de la pénurie de personnel et du vieillissement démographique. Comme le constatent Annie Dussuet et ses collègues (dans ce numéro), les perspectives de professionnalisation – et nous ajoutons de reconnaissance – dépendent largement des conditions-cadres dans lesquelles se déroule le travail.

Ce numéro sur les métiers de l'aide et de l'accompagnement a permis de visibiliser certains des métiers encore peu abordés par la recherche scientifique et de thématiser ainsi les enjeux de reconnaissance de leur professionnalisation. En revanche, d'autres métiers restent toujours dans l'ombre. Ce n'est sans doute pas un hasard si nous n'avons reçu que peu de contributions abordant des métiers périphériques, d'ailleurs souvent moins facilement identifiables comme relevant d'un travail de *care*, dont l'usage semble restreint à l'aide à la personne en contexte de vulnérabilité. Nous pensons par exemple aux coiffeurs et coiffeuses, à la pédicure ou au personnel de la restauration – qui sont en contact plus ou moins direct et prolongé avec la population vieillissante. Ce type de contribution aurait non seulement permis de davantage diversifier les points de vue, mais aussi de s'interroger plus spécifiquement sur ce que l'âge fait à certains métiers et aux professionnelles au contact de la population vieillissante : comment le vieillissement agit-il sur les gestes au travail et comment les métiers s'adaptent-ils à leur « nouveau » public ? Qu'est-ce que cela signifie, pour les professionnelles, de travailler avec et de s'adapter aux personnes âgées ? Le fait de travailler exclusivement auprès de personnes âgées peut-il contribuer à faire entrer des savoir-faire considérés comme techniques dans le périmètre des métiers de *care* ? Et, à l'inverse, à faire intégrer des savoir-faire relevant du *care* dans les gestes plus techniques ? Si la littérature interroge régulièrement les savoir-faire pratiques mis en œuvre par les professionnelles comme étant révélateurs du type de vieillesse que celles-ci constituent à travers leurs actions, inversement, les manières dont la vieillesse et la présence de personnes âgées façonnent les métiers qui gravitent autour d'elles sont moins souvent investiguées. Compte tenu de l'évolution démographique et de l'accroissement du nombre de personnes nécessitant un accompagnement adapté, ce manque d'intérêt peut surprendre. Partant, de telles perspectives auraient pu explorer les tenants et les aboutissants de ces transformations sociales, en documenter l'impact et les conséquences sur les métiers au contact de la vieillesse, étudier les enjeux sociaux du vieillissement de manière plus générale, voire réinterroger les frontières et la définition même du travail de *care*.

Références

- Anchisi, A. (2008). De parent à résidant : le passage en maison de retraite médicalisée. *Retraite et société*, 53, 167-182. <https://doi.org/10.3917/rs.053.0167>.
- Anchisi, A. et Gagnon, E. (dir.) (2018) *Aides-soignantes et autres funambules du soin. Entre nécessités et arts de faire*. Laval, QC : PUL / Éditions EESP.
- Anchisi, A., Kuhne, N., Debons, J. et Follonier, M.-C. (2014). Situations de soins à domicile : discontinuité des trajectoires. *Recherche en soins infirmiers*, 118(3), 26-37. <https://doi.org/10.3917/rsi.118.0026>
- Arborio, A.-M. (2012). *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital* (2^e éd). Paris, France : Economica.

- Aubry, F. (2010). La place du groupe de pairs dans l'intégration des nouvelles aides-soignantes dans les EHPAD. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3291>
- Avril, C. (2006). Le travail des aides à domicile pour personnes âgées : contraintes et savoir-faire. *Le Mouvement social*, 216, 87-99. <https://doi.org/10.3917/lms.216.0087>
- Avril, C. (2008). Les aides à domicile pour personnes âgées face à la norme de sollicitude. *Retraite et société*, 53, 49-65. <https://doi.org/10.3917/rs.053.0049>
- Avril, C. (2014). *Les aides à domicile. Un autre monde populaire*. Paris, France : La Dispute.
- Billaud, S. et Brossard, B. (2014). L'« expérience » du vieillissement. Les écrits quotidiens d'un octogénaire au prisme de leurs cadres sociaux. *Genèses*, 95(2), 71-94. <https://doi.org/10.3917/gen.095.0071>
- Billaud, S. et Xing, J. (2016). « On n'est pas si mauvaises ! » Les arrangements des aides-soignantes en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) face aux épreuves de professionnalité. *SociologieS*, [en ligne] <https://doi.org/10.4000/sociologies.5372>
- Campéon, A., Le Bihan-Youinou, B. et Sopadzhyan, A. (2021). Dynamiques locales de coordination dans le secteur de la perte d'autonomie : recompositions professionnelles autour de la gestion de cas. *Sciences sociales et santé*, 39, 5-31. <https://doi.org/10.1684/sss.2021.0210>
- Causse, L. (2006). L'univers des aides-soignantes en maisons de retraite médicalisées : un travail dévalorisé et occulté. Dans Pierre Cours-Salies (dir.), *Le bas de l'échelle: La construction sociale des situations subalternes* (pp. 67-79). Toulouse, France : Érès. <https://www.cairn.info/le-bas-de-l-echelle--9782749205526-page-67.htm>
- Comité de rédaction de Gérontologie et société (dir.). (2022). Personnes âgées et Covid-19. *Gérontologie et société*, 44(168), 1-226. Repéré à : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2022-2.html>
- Devetter, F.-X., Dussuet, A. et Puissant, E. (2021). Aide à domicile : le développement du travail gratuit pour faire face aux objectifs inconciliables des politiques publiques. *Mouvements*, 106, 90-98. <https://doi.org/10.3917/mouv.106.0090>
- Devetter, F.-X., Dussuet, A. et Puissant, E. (2023). *Aide à domicile, un métier en souffrance. Sortir de l'impasse*. Ivry-sur-Seine, France : Les Éditions de l'Atelier.
- Doutreligne, S. (2006). Regards ethnologiques sur les maisons de retraite. *Horizons stratégiques*, 1, 98-111. <https://doi.org/10.3917/hori.001.0098>
- Dussuet, A. (2005). *Travaux de femmes : enquête sur les services à domicile*. Paris, France : L'Harmattan.
- Dussuet, A., Ledoux, C. et Sonnet, C. (2022). Gouverner le pouvoir discrétionnaire des street-level bureaucrates. Le cas de la mise en œuvre de l'APA. *Revue française des affaires sociales*, 2, 67-89. <https://doi.org/10.3917/rfas.222.0067>
- Feyfant, V. (2018). Analyser le métier d'infirmière libérale à l'aune de la déprise. *Gérontologie et société*, 40(155), 59-71. <https://doi.org/10.3917/gsl.155.0059>
- Fux, B. (2005). *Évolution des formes de vie familiale. Recensement fédéral de la population 2000*. Office fédéral de la statistique.
- Hugentobler, V. (2018). Le logement accompagné : une alternative à l'EMS ? *REISO, revue d'information sociale*. <https://www.reiso.org/articles/themes/vieillesse/3211-le-logement-accompagne-alternative-a-l-ems>

- Hugentobler, V. (2023). La « colocation Alzheimer ». Un modèle d'habitat alternatif. Dans A. Chamahian et V. Caradec (dir.), *La sociologie face à la maladie d'Alzheimer* (pp. 111-130). Villeneuve-d'Ascq, France : Presses universitaires du Septentrion.
- Hummel, C., Mallon, I et Caradec, V. (2014). Vieillesse et vieillissements : un bilan provisoire. Dans C. Hummel, I. Mallon et V. Caradec (dir.), *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques* (pp. 385-392). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Lambelet, A., Pichonnaz, D. et Hugentobler, V. (2017). Les territoires de l'animation en établissements pour personnes âgées : concilier contraintes organisationnelles et souci de la qualité de vie des résident-e-s. *Lien social et Politiques*, 79, 93-112. <https://doi.org/10.7202/1041734ar>
- Lechevalier Hurard, L. (2015). *Être présent auprès des absents. Ethnographie de la spécialisation des pratiques professionnelles autour de la maladie d'Alzheimer en établissement d'hébergement pour personnes âgées* (Thèse pour le grade de docteur en sociologie, dirigée par Bertrand Pulman). Paris 13 Nord.
- Loffeier, I. (2015). *Panser des jambes de bois ? La vieillesse, catégorie d'existence et de travail en maison de retraite*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Malbois, F. (2022). Une forme de vie à l'épreuve de la pandémie. Care et vulnérabilité dans les EMS. *Gérontologie et société*, 44(168), 79-94. <https://doi.org/10.3917/g1.168.0079>
- Masotti, B. et Hugentobler, V. (2020). La réception de l'aide informelle au grand âge : entre solidarité et ambivalence. *Gérontologie et société*, 42(161), 71-86. <https://doi.org/10.3917/g1.161.0071>
- Molinier, P. (2013). *Le travail du care*. Paris, France : La Dispute.
- Molinier, P. (2017). Les écueils de la professionnalisation du care. Dans A. Damamme, H. Hirata et P. Molinier (dir.), *Le travail entre public, privé et intime. Comparaisons et enjeux internationaux du care* (pp. 55-66). Paris, France : L'Harmattan.
- Paperman, P. et Laugier, S. (dir.). (2005). *Le souci des autres. Éthique et politique du care*. Paris, France : Éditions de l'EHESS.
- Pichonnaz, D., Lambelet, A. et Hugentobler, V. (2020). Désaccords en établissements pour personnes âgées. Analyser les concurrences entre métiers aux contours flous. *Revue suisse de sociologie*, 46(1), 97-115. <https://doi.org/10.2478/sjs-2020-0005>
- Roberts, C., Mort, M. et Milligan, C. (2012). Calling for Care: 'Disembodied' Work, Teleoperators and Older People Living at Home. *Sociology*, 46(3). <https://doi.org/10.1177/0038038511422551>
- Saks, M. (2020), *Support Workers and the Health Professions in International Perspective. The Invisible Providers of Health Care*. Bristol, Royaume-Uni: Bristol University Press / Policy Press. <https://www.jstor.org/stable/j.ctv1453kz6.17>
- Sauvain-Dugerdil, C., Mascie-Taylor, N. et Léridon, H. (2005). *Human Clocks. The Bio-Cultural Meanings of Age*. Berne, Suisse: Peter Lang.
- Zinn, I. (2023). Travailler au contact de la vieillesse. Un enjeu de (dé-)professionnalisation. [Article soumis pour publication].

e-mails auteures

valerie.hugentobler@hetsl.ch
isabelle.zinn@unil.ch